

Conseil Communautaire
Jeudi 5 juillet 2018
Maison des Associations - Bourg-Achard



INTRODUCTION

OUVERTURE DE SEANCE

-  Appel / Pouvoirs / Désignation du secrétaire de séance
-  Validation des procès-verbaux
des conseils communautaires des 12 avril et 7 juin 2018





Présentation de l'avis de la Chambre Régionale des comptes et de l'arrêté préfectoral sur les budgets 2018 de la CdC Roumois Seine et délibération prenant acte de cette présentation

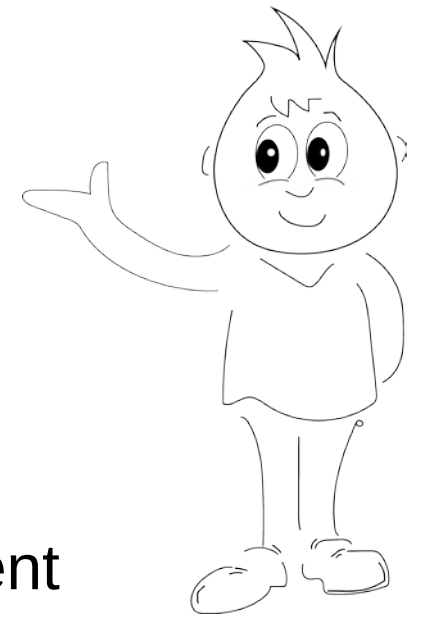




Délibération actant la présentation des budgets primitifs 2018 arrêtés par le Préfet

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

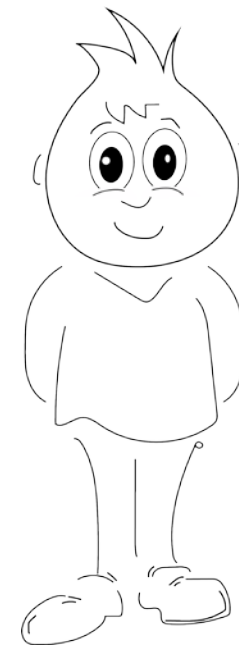
➔ **DE PRENDRE ACTE** de la présentation par le Président
de l'avis de la Chambre Régionale des comptes Normandie
et de l'arrêté du Préfet de l'Eure portant règlement
du budget 2018 de la Communauté de Communes Roumois Seine





Durée de lissage des taux pour la commune de Touville sur Montfort

	TH	TF	TFNB	CFE
Taux	7,05 %	7,17 %	24,68 %	17,73 %



Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ DE DÉCIDER

- d'appliquer un dispositif de lissage de 3 ans pour la CFE
- d'appliquer un dispositif de lissage de 7 ans pour la TH, TFB, TFNB

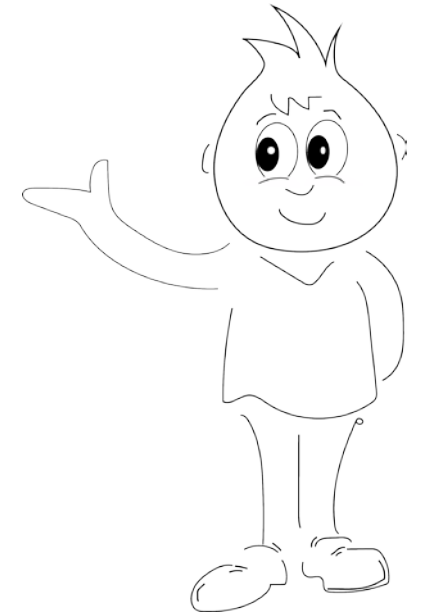




Engagement d'une déclaration de projet sur la commune de Bourneville Ste Croix pour le projet SAS Dumesnil

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **D'ENGAGER** une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU Bourneville
- ➔ **DE DONNER** autorisation au Président pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la réalisation du dossier

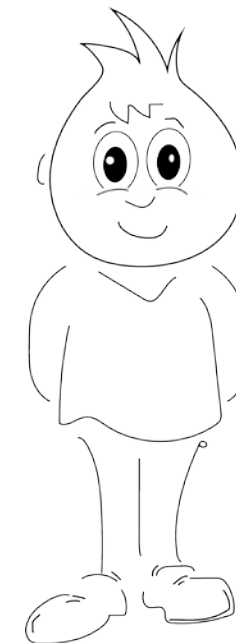




Déclaration de projet pour le collège à Bourneville Ste Croix

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **D'APPROUVER** la déclaration de projet, le caractère d'intérêt général reposant notamment sur la garantie de meilleures conditions d'enseignement aux collégiens du bassin de vie (locaux sécurisés et adaptés à tous, temps de trajets équilibrés, accès à des équipements sportifs...)

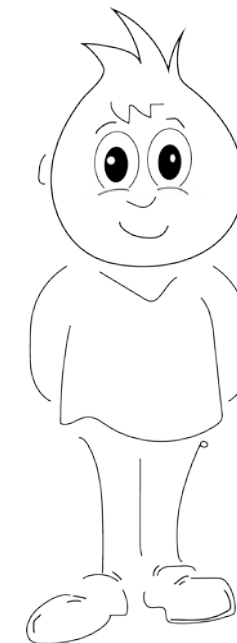




Déclaration de projet pour le collège à Bourneville Ste Croix

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DÉCIDER** la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme,
tel qu'annexé à la présente délibération, le dossier comprenant
les documents modifiés du PLU et la notice de présentation



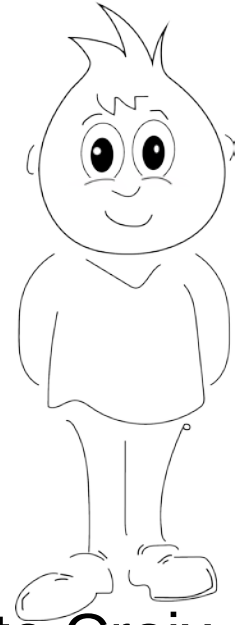
Déclaration de projet pour le collège à Bourneville Ste Croix

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➤ **DE DIRE** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme d'un affichage au siège de la Communauté de Communes et en Mairie de Bourneville Ste Croix, durant un mois, et d'une mention dans un journal diffusé dans le Département. Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs, mentionnée à l'article R. 5211-41 du Code général des collectivités territoriales. Le PLU approuvé sera tenu à la disposition du public à la Mairie de Bourneville Ste Croix, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture



URBANISME



PLU de la commune de St Samson de la Roque



URBANISME

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **DE DÉCIDER** de tirer le bilan de la concertation tel qu'annexé à la délibération, et de le considérer comme favorable
- ➔ **DE DÉCIDER** d'arrêter le projet de PLU de la commune de Saint Samson de la Roque tel qu'annexé à la présente délibération
- ➔ **DE DÉCIDER** de transmettre pour avis la présente délibération accompagnée du projet de PLU arrêté de la commune de St Samson de la Roque, aux personnes publiques associées et autres organismes devant être consultés, selon les dispositions du Code de l'Urbanisme

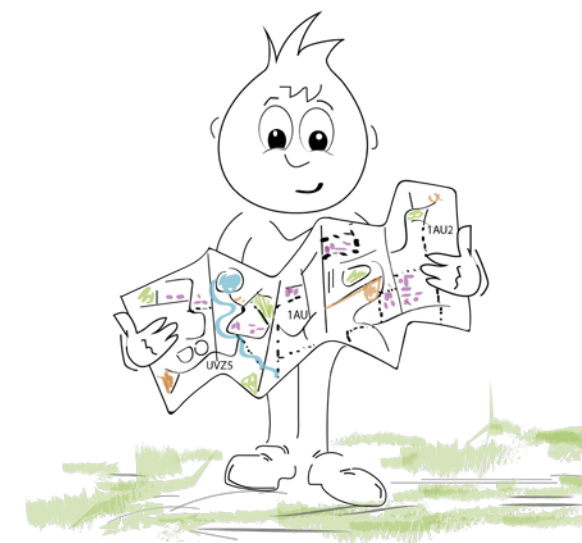




PLU de la commune de St Samson de la Roque

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **DE DÉCIDER** de soumettre à enquête publique le projet de PLU de la commune de St Samson de la Roque avant son approbation, et d'autoriser le Président de la CC Roumois Seine à prendre tous les actes nécessaires à cette fin

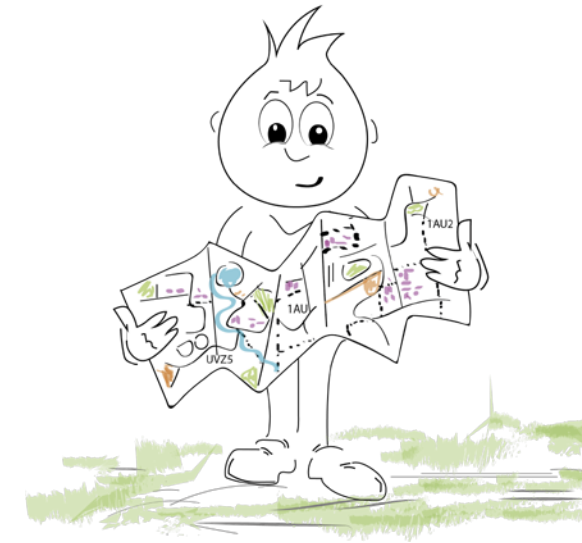




Débat sur le PADD du PLU de Ste Opportune la Mare

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE PRENDRE ACTE** du débat sur le Projet d'Aménagement
et de Développement Durable dans le cadre de l'élaboration
du PLU de la commune de Sainte Opportune la Mare





Engagement d'une révision allégée du PLU de Bourg-Achard

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DECIDER** de prescrire une procédure de révision avec examen conjoint, dite "allégée" du PLU conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme

➔ **DE DÉCIDER** de fixer les objectifs poursuivis par la révision allégée :

- Faciliter la finalisation de la déviation Nord-Ouest de Bourg-Achard
- Créer une zone spécifique à l'accueil d'un établissement scolaire





Engagement d'une révision allégée du PLU de Bourg-Achard

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

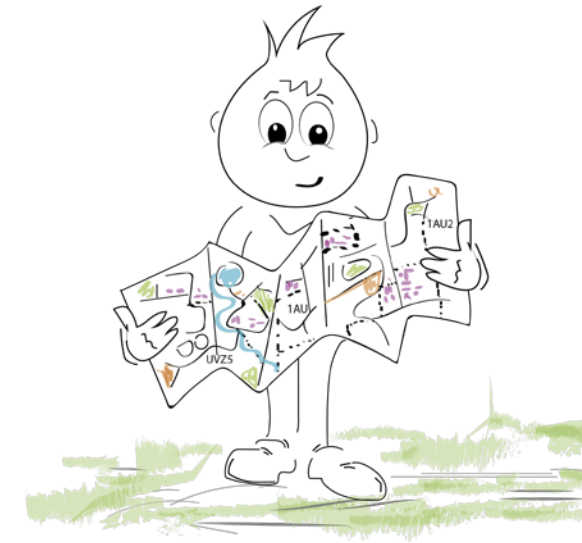
➔ **DE DECIDER** de fixer les modalités de concertation prévues
par les articles L.153-11 et L.103-3 du Code de l'Urbanisme
de la façon suivante :

- Mise à disposition du public d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure, en Mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture
- Organisation d'une réunion publique dans la commune
- Information sur l'avancement de la procédure sur le site internet de la Communauté de Communes





Engagement d'une révision allégée du PLU de Bourg-Achard



➤ **DE DÉCIDER** de donner autorisation au Président pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la réalisation du dossier





Engagement d'une révision allégée du PLU de Bourg-Achard



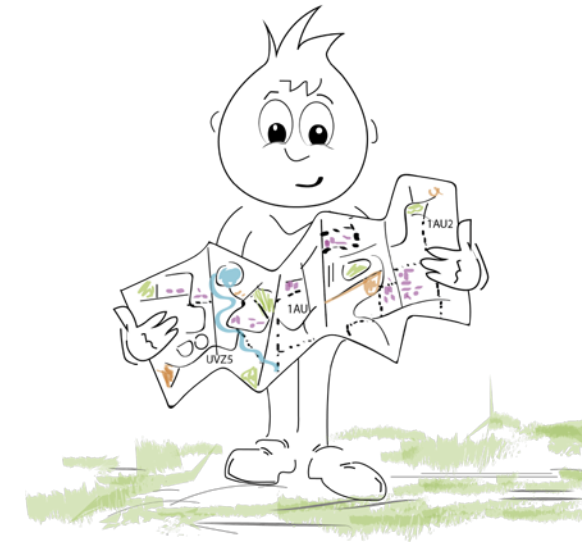
➔ **DE DIRE** que cette délibération sera transmise au Préfet et notifiée :

- Au Président de la Région
- Au Président du Département
- Au Président de la Chambre d'Agriculture
- Au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Au Président de la Chambre des Métiers
- Aux Maires des communes limitrophes





Engagement d'une révision allégée du PLU de Bourg-Achard



➔ **DE DIRE** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de Communes et en Mairie de la commune de Bourg-Achard, pendant un délai d'un mois, et d'une mention dans un journal, conformément aux articles R.153-21 du Code de l'Urbanisme



1/4

Travaux de réhabilitation des berges de la Seine sur les communes de Barneville sur Seine et du Landin avec le Grand Port Maritime de Rouen



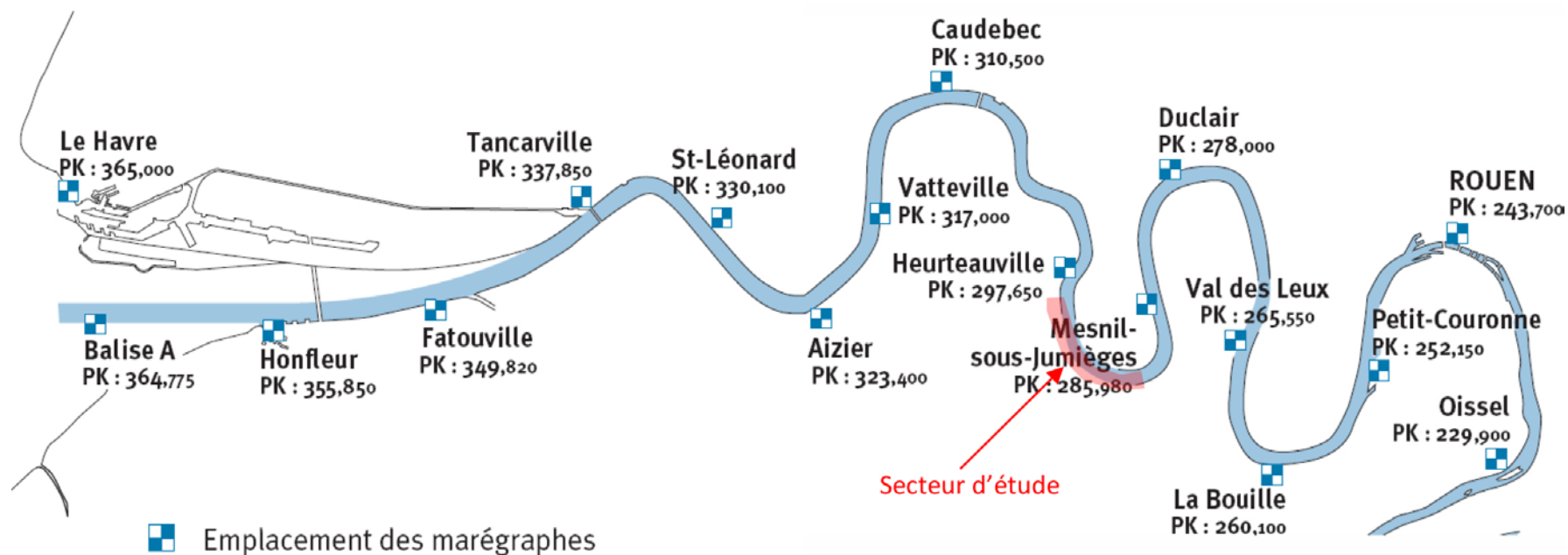
Communauté de Communes
Roumois Seine

en Normandie



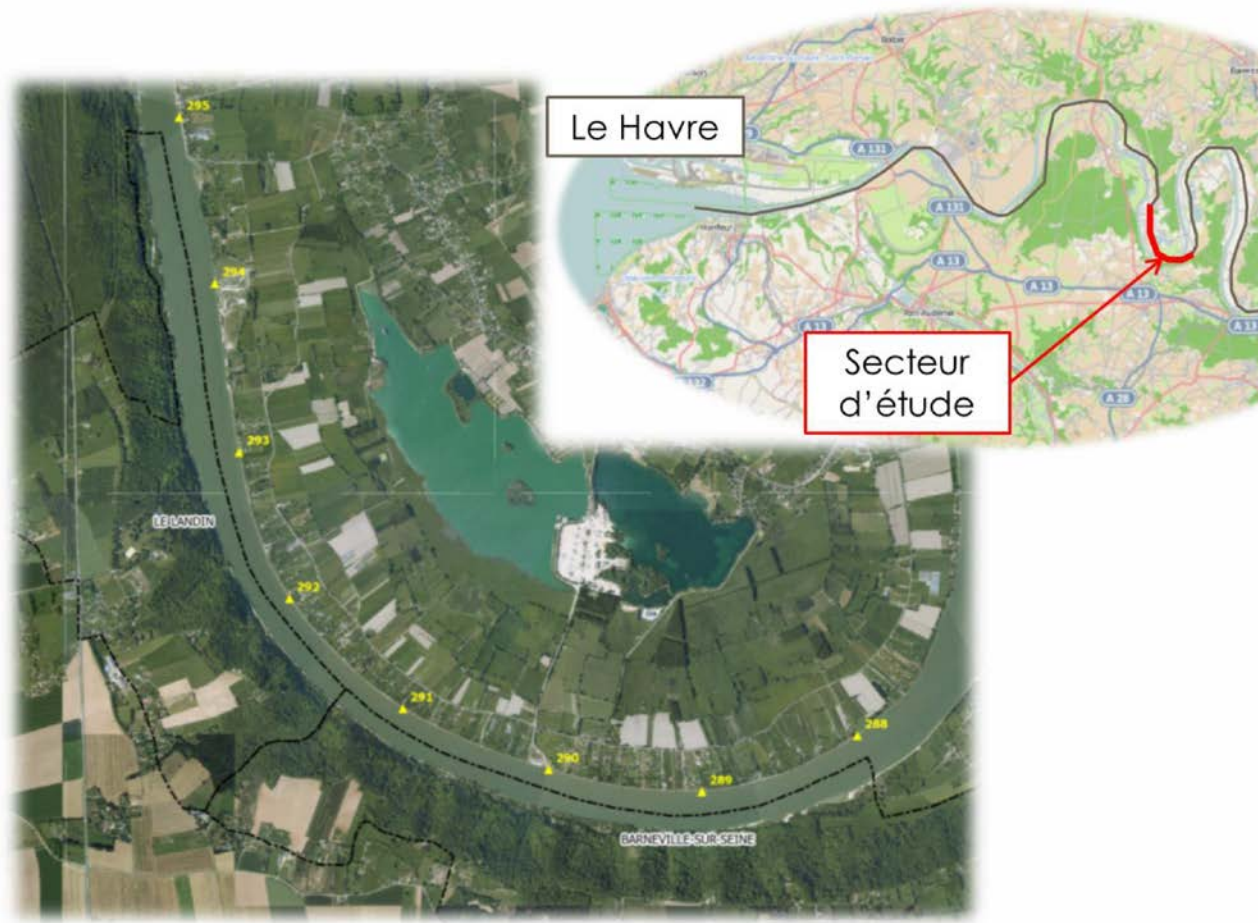
2/4

Travaux de réhabilitation des berges de la Seine sur les communes de Barneville sur Seine et du Landin avec le Grand Port Maritime de Rouen



3/4

Travaux de réhabilitation des berges de la Seine sur les communes de Barneville sur Seine et du Landin avec le Grand Port Maritime de Rouen



4/4

Travaux de réhabilitation des berges de la Seine sur les communes de Barneville sur Seine et du Landin avec le Grand Port Maritime de Rouen



GEMAPI

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ **DE CONFIER** au Grand Port Maritime de Rouen un mandat de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation des berges de la Seine sur les communes de Barneville sur Seine et du Landin

➔ **D'APPROUVER** le programme de travaux tel que présenté par le Grand Port Maritime de Rouen



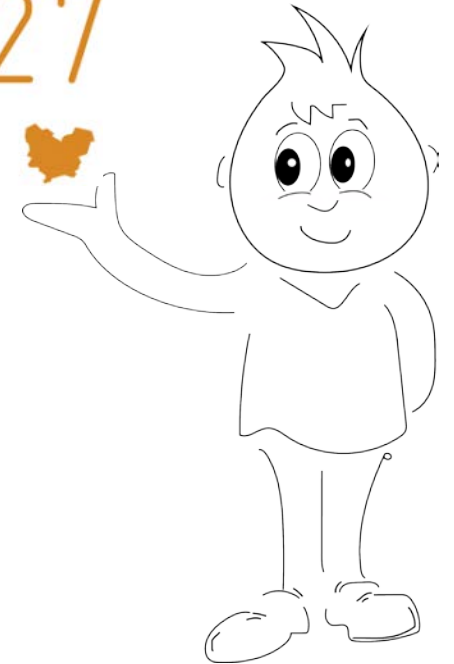
Communauté de Communes
Roumois Seine

en Normandie



**Partenariat d'accompagnement territorial
avec le CAUE 27 - Programme recherche –
action « Vallées Habitées »**

CAUE27



Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

 **DE SIGNER** la convention cadre pluriannuelle
de partenariat avec le CAUE 27





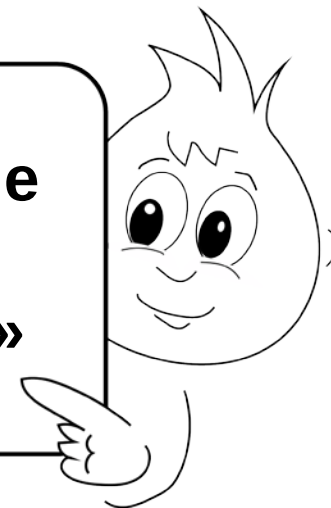
ORGANISMES EXTERIEURS

Désignation de représentant au comité de pilotage « Maison Rouge » - Suppléant -

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DESIGNER** comme suppléant
pour représenter la CdC Roumois Seine au sein
du comité de pilotage de « Maison Rouge »

Comité de pilotage
« Maison Rouge »





ORGANISMES EXTERIEURS

Désignation de représentant LEADER - Titulaire -

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DESIGNER** comme titulaire
pour représenter la CdC Roumois Seine au sein du programme LEADER



Création et suppression de poste - Service enfance -

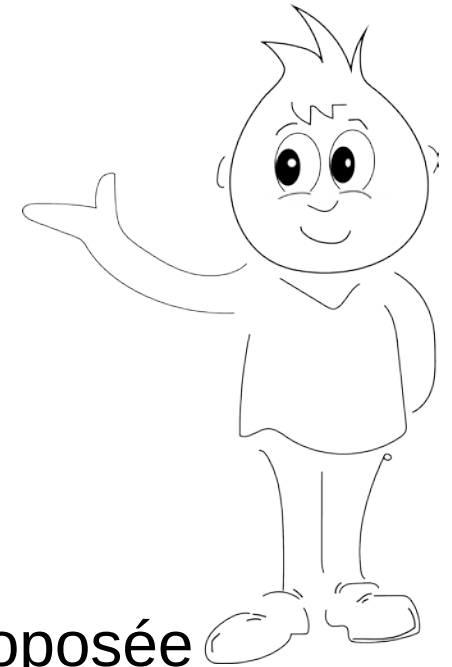


RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ DE DECIDER

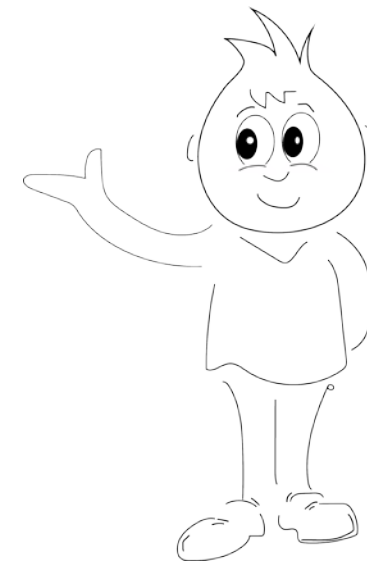
- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée
- D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges



Création de deux postes d'auxiliaires de puériculture principales 2^{ème} classe



RESSOURCES HUMAINES



Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- ➔ **D'AUTORISER** la création de 2 postes d'auxiliaires de puériculture territoriales principales 2^{ème} classe permanentes à temps complet
- ➔ **D'AUTORISER** la modification du tableau des effectifs ainsi proposée



Suppression et création de poste à temps non complet suite à modification de durée hebdomadaire de service

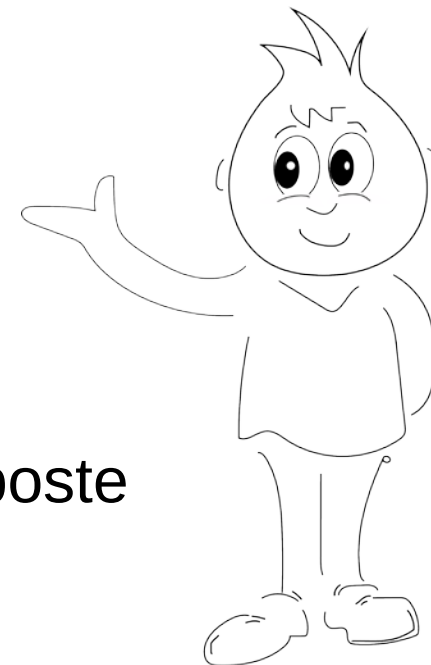


RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ DE DECIDER

- d'autoriser le Président à procéder à la suppression d'un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 18h30, à compter du 1er septembre 2018
- d'autoriser le Président à procéder à la création d'un poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service de 17h30, à compter du 1er septembre 2018
- de procéder à la modification du tableau des effectifs en conséquence

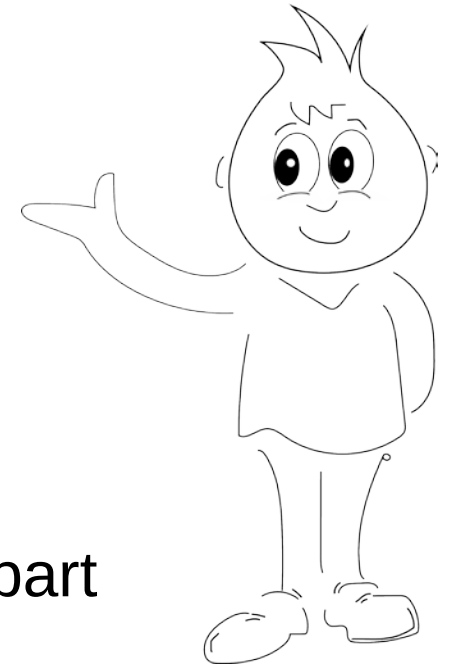




Indemnité volontaire de départ

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DECIDER** d'instaurer l'indemnité volontaire de départ
selon les conditions détaillées dans la délibération





**RESSOURCES
HUMAINES**

Motion de la Région Normandie sur l'apprentissage



RÉGION
NORMANDIE



Communauté de Communes
Roumois Seine

en Normandie





Facturation des installations d'assainissement non collectif réhabilitées

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à valider les montants restant à charge de chacun des usagers ayant bénéficié du service conformément au tableau joint à la délibération





Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

 **DE DÉCIDER** d'appliquer les tarifs suivants :



Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

2/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
1	Vidange de fosse		
1.1	<u>Vidange fosse jusqu'à 3000L</u> dans le cadre d'une campagne de vidange programmée Forfait par ouvrage :	F	180



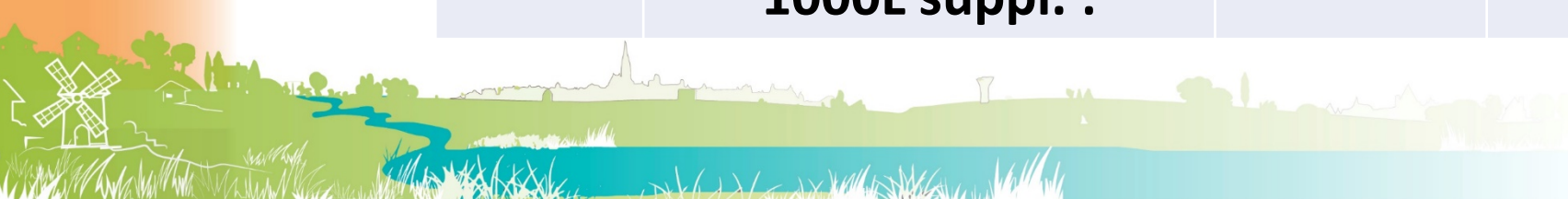
Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

3/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
1	Vidange de fosse		
1.2	<u>Vidange fosse jusque 1000L suppl. pour les fosses d'un volume supérieur à 3000L</u> Forfait par tranche de 1000L suppl. :	F	20



Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



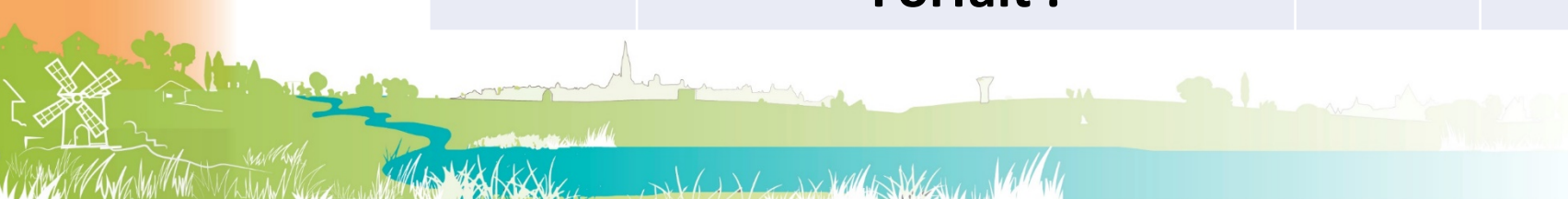
Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

4/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
1	Vidange de fosse		
1.3	<u>Plus-value au prix 1.1 pour intervention ponctuelle, dans un délai de 48h suite à la demande d'intervention</u>	F	70
	Forfait :		



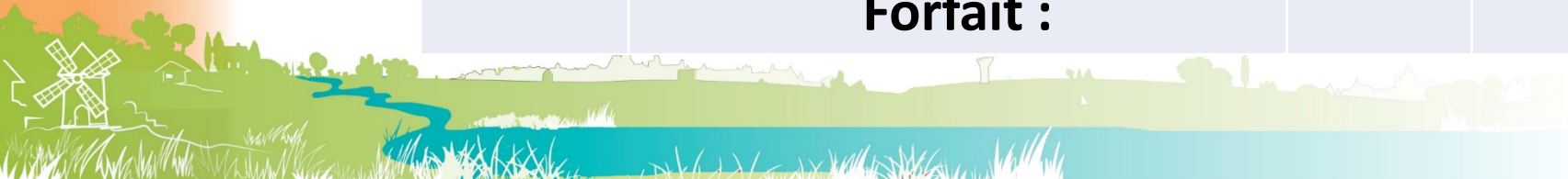
Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

5/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
1	Vidange de fosse		
1.4	<u>Plus-value au prix 1.1 pour réalisation de la vidange avec séparation de la phase solide et réinjection de la phase liquide</u>	F	1
	Forfait :		



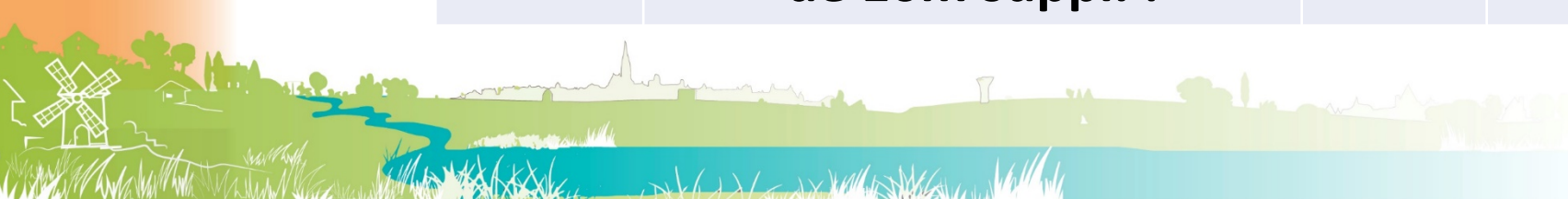
Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

6/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
1	Vidange de fosse		
1.5	<u>Mise en place d'une longueur de tuyaux d'aspiration supérieure à 50 mètres</u> Forfait par tranche de 10m suppl. :	F	15



Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

7/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
2	Entretien des réseaux et autres ouvrages		
2.1	<u>Curage et nettoyage du regard de répartition et de l'ensemble des réseaux</u> y compris test de bon écoulement Par tranche de 10m linéaires de réseaux :	F	15



Roumois Seine

en Normandie



Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

8/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
2	Entretien des réseaux et autres ouvrages		
2.2	<u>Vidange et nettoyage d'un préfiltre séparé de la fosse ou d'un filtre décolloïdeur</u> Forfait :	F	35



Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

9/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
3	Entretien des séparateurs à graisses dans le cadre d'une campagne programmée d'entretien des séparateurs à graisse		
3.1	<u>Curage et nettoyage du séparateur à graisses d'un volume inférieur à 500L</u> Forfait :	F	114



Roumois Seine

en Normandie



Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif



ASSAINISSEMENT

10/12

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
3	Entretien des séparateurs à graisses dans le cadre d'une campagne programmée d'entretien des séparateurs à graisse		
3.2	<u>Curage et nettoyage du séparateur à graisses d'un volume supérieur à 500L et inférieur ou égal à 750L</u>	F	129
	Forfait :		



en Normandie

Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif



ASSAINISSEMENT

11/12

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
3	Entretien des séparateurs à graisses dans le cadre d'une campagne programmée d'entretien des séparateurs à graisse		
3.3	<u>Curage et nettoyage du séparateur à graisses d'un volume supérieur à 750L et inférieur ou égal à 1000L ...</u> Forfait :	F	144



Tarification du service entretien des installations d'assainissement non collectif

12/12



ASSAINISSEMENT

N° de prix	Désignation des prix	Unité	Tarifs service entretien du SPANC (en euros TTC)
4	Autres		
4.1	<u>Déplacement sans réalisation de l'entretien</u>	F	90
	Forfait :		



Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif - Année 2017



ASSAINISSEMENT



- ➔ **DE PRENDRE ACTE** du rapport
- ➔ **D'APPROUVER** le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2017
- ➔ **DE METTRE A DISPOSITION** des délégués de la Communauté de Communes Roumois Seine le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2017



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif - Année 2017



➔ **DE PRENDRE ACTE** de ce rapport

➔ **D'APPROUVER** le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement collectif pour l'année 2017

➔ **DE METTRE A DISPOSITION** des délégués de la CdC Roumois Seine le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2017



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de d'élimination des déchets - Année 2017 -



➔ **DE PRENDRE ACTE** de ce rapport

➔ **D'APPROUVER** le rapport annuel sur la qualité et le prix
du service public d'élimination des déchets pour l'année 2017
joint à la délibération

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à adresser le présent rapport
au Maire de chacune des communes membres
afin que celui-ci en fasse la communication auprès
de son conseil municipal





QUESTIONS DIVERSES

